

AFGSU 2 Initiale

Réf : AFGSU IN

OBLIGATION DE
REMISE À NIVEAU
TOUS LES 4 ANS

ATTESTATION
DÉLIVRÉE À L'ISSUE
DE LA FORMATION

Public visé :

Professionnels de santé, chirurgiens-
dentistes, assistant(e)s dentaires

Horaires : 9h à 12h et de 13h à 17h

Durée : 3 jours

Nombre de stagiaires par session :

12 personnes maximum

Lieu : Lyon

Petit déjeuner
et déjeuner INCLUS

Tarif : Nous consulter

- Possibilité de prise en charge par les OPCO
(pour les entreprises de moins de 11 salariés
prise en charge des frais annexes et de
salaires)

- Possibilité de prise en charge FIF PL

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Analyses et mises en situation sur des cas
concrets

MODALITÉS DE SUIVI ET DISPOSITIF D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Evaluation de la formation par les participants
Remise d'une attestation AFGSU Niveau 2

OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

PROGRAMME DE FORMATION :

Jour 1: Prise en charge des urgences vitales

- Protection d'un danger immédiat
- Alerte (SAMU ou numéro interne « urgences vitales » de l'établissement)
- Obstruction aiguë des voies aériennes
- Arrêt d'une hémorragie externe
- Inconscience avec ventilation spontanée, liberté et protection des voies aériennes
- Arrêt cardiaque (adulte, enfant, nourrisson), réanimation cardiopulmonaire dans le cadre privé (compressions thoraciques, défibrillateur automatisé externe, bouche-à-bouche)

Jour 2 : Prise en charge des urgences potentielles

- Arrêt cardiaque (adulte, enfant, nourrisson), réanimation cardiopulmonaire avec matériel d'urgence (défibrillateur automatisé externe, matériel/chariot d'urgence,...)
- Surveillance des paramètres vitaux avec appareils non invasifs
- Prise en charge des urgences potentielles
- Prise en charge d'un malaise
- Prise en charge d'un traumatisme osseux (matériel d'immobilisation, retrait éventuel d'un casque de motocyclette)
- Prise en charge d'un traumatisme cutané (brûlures, plaies)

Jour 3 : Prise en charge des urgences potentielles (suite)

- Règles élémentaires d'hygiène et de protection face à un risque infectieux
- Principes de relevage et brancardage
- Accouchement inopiné (mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant)
- **Risques collectifs** : comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles »
- Connaître l'organisation de la réponse du système de santé dispositif ORSAN et dispositif ORSEC
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles ;
- Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés et aux techniques du «damage control »
- Être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en oeuvre dans ce type de situation
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes